

Fondation
Orange



communiqué de presse

Paris, mercredi 3 février 2010

La Fondation Orange apporte son soutien à la Fédération Française du Sport Adapté pour son projet « Un Club, Un Autiste »

Mercredi 3 février à 15 heures à la Cité internationale universitaire de Paris, boulevard Jourdan (Stade de l'Ouest) Mireille Le Van, Secrétaire Générale de la Fondation Orange, et Jean-Pierre Dicostanzo, Directeur Régional de Paris chez Orange, remettront un chèque d'un montant de 30 000 euros à Yves Foucault, président de la FFSA en présence de Véronique Dubarry, adjointe au maire de Paris en charge des personnes en situation de handicap, Jean Vuillermoz, adjoint au maire de Paris en charge des sports, Pascal Cherki, maire du 14^{ème} arrondissement de Paris, Sylviane Tarsot-Gillery, déléguée générale de la Cité internationale universitaire de Paris.

Dans le cadre de ses actions de mécénat, la Fondation Orange a choisi d'aider les personnes avec autisme et leurs familles. A ce titre, elle soutient la Fédération Française du Sport Adapté pour l'opération «Un Club, Un Autiste». Cette action, réalisée en collaboration avec l'UNAPEI, a pour but de favoriser l'insertion sociale de jeunes autistes par la pratique d'une activité sportive, en les intégrant dans des écoles ou des clubs ordinaires. La subvention sera utilisée pour la participation aux coûts des indemnités des agents d'intégration, à la dotation de sacs de sports aux clubs de rugby accueillants et au déplacement de quelques jeunes à un match (niveau international ou Top 14).

A propos de la Fédération Française du Sport Adapté

La FFSA permet aux personnes en situation de handicap mental ou psychique d'accéder dans le respect de leur dignité et de leur sécurité aux activités physiques et sportives, que ce soit en compétition ou en loisir. Présente au sein de toutes les grandes régions françaises, la FFSA compte aujourd'hui, plus de 42 000 licenciés et offre la possibilité de pratiquer près de 50 disciplines, dont cinq reconnues de Haut Niveau.

En complément de cela, depuis le 22 novembre dernier, les personnes déficientes mentales ont retrouvé toute la reconnaissance légitime qu'elles méritent en réintégrant les Jeux Paralympiques à Londres en 2012.

L'activité rugby est devenue elle aussi activité olympique depuis peu, avec l'entrée du rugby à VII à partir des Jeux Olympiques de 2016 à Rio. La FFSA, en étroite collaboration avec la FFR, a redynamisé son plan de développement national pour cette pratique.

L'Opération « Un Club, Un Autiste », qui concerne à ce jour une soixantaine de jeunes et 45 clubs ou écoles de rugby, fait partie intégrante de ce projet et a d'ailleurs été au centre de la dernière réunion de la Commission « cohésion sociale et insertion » organisée par la FFR au Centre National de Rugby à Marcoussis, le 3 décembre dernier.

L'action de la Fondation Orange auprès des personnes avec autisme et leurs familles

Depuis 1991, la Fondation Orange agit pour faire progresser la reconnaissance de cette cause et pour améliorer la qualité de vie des personnes avec autisme et de leurs familles.

La Fondation est devenue, grâce à des années d'action dans ce domaine, un partenaire majeur des associations de parents et du monde médico-social. Elle contribue ainsi de façon soutenue à la création de places pour les personnes avec autisme dans des structures adaptées, à la formation des professionnels et des familles, à la création d'activités de loisirs et de séjours de rupture.

La Fondation finance également des bourses et soutient des programmes afin d'aider les équipes de chercheurs à participer aux travaux de recherche sur l'autisme au niveau international.

La Fondation Orange se mobilise pour rendre le monde plus accessible

Depuis sa création en 1987, la Fondation Orange mène un important programme de mécénat qui s'inscrit dans le prolongement de la mission de l'entreprise : permettre à tous de mieux communiquer. En luttant contre l'isolement sensoriel, en favorisant une meilleure autonomie dans la vie quotidienne et professionnelle et en encourageant l'épanouissement culturel et social, la Fondation Orange se mobilise pour rendre le monde plus accessible. Le mécénat de la Fondation se déploie dans six axes répartis dans trois domaines :

- la santé/le handicap en venant en aide aux personnes avec autisme, et en cherchant à améliorer l'autonomie et la qualité de vie des personnes atteintes de déficience visuelle ou auditive.
- l'éducation en participant à la lutte contre l'illettrisme et en favorisant l'éducation des filles dans les pays en développement.
- la culture en encourageant la pratique collective de la musique vocale.



Au-delà de son action en France, la Fondation Orange fédère et coordonne l'ensemble des actions de mécénat du Groupe à travers le monde. Des projets sont ainsi soutenus dans 30 pays en Europe, Asie, Moyen-Orient et Afrique.

Contacts :

Orange :

Erika Gélinaud 01 44 44 93 93 – erika.gelinard@orange-ftgroup.com

Philippe Wolak 06 08 85 12 65 – philippe.wolak@orange-ftgroup.com

Fondation Orange

6, place d'Alleray – 75505 Paris Cedex 15 - Tél. 01 44 44 89 63

www.orange.com/fondation - www.orange.com/fondation/blog

Fédération Française du Sport Adapté

Charlotte Berger coordonnatrice de l'opération Un Club, Un Autiste

01 42 73 90 04 – charlotte.berger@ffsa.asso.fr

